

## M O D E S

## RENSEIGNEMENTS DIVERS, DESCRIPTION DES TOILETTES.

Chacun fait ses préparatifs de départ, et le *Moniteur de la Mode* est consulté en même temps que le *Guide des eaux* et l'*Indicateur des chemins de fer*.

Pourquoi est-il si nécessaire de quitter Paris vers le milieu de juin, alors que les environs de cette admirable capitale de l'élégance sont peuplés de villas parfumées et de promenades admirables ?

Pourquoi ? Parce que c'est la mode, et que l'univers entier est soumis aux décrets de cette fée capricieuse qui, sans faire des conquêtes à main armée, voit tous les jours agrandir son empire par le fait seul du progrès.

Nous ne discutons pas la chose, nous constatons. Une femme élégante qui n'irait pas, à cette époque, faire un voyage ou une simple apparition aux eaux ou aux bains de mer, serait déçue de son brevet de fashion, à moins qu'un certificat de médecin, bien et dûment constaté, ne vint à établir une impossibilité physique déclarée d'urgence.

Puisqu'il en est ainsi, et que nous, les premiers ministres de la mode, nous avons perdu tout droit de critique contre notre souveraine, occupons-nous de la servir en esclaves et constatons les succès de ses inspirations fantaisistes en toilettes de pérégrinations.

Notre bagage du jour n'est pas léger : nos renseignements sont pris dans la maison *Gagelin* où l'on a fort à faire pour satisfaire aux exigences de la situation. La toilette, comme une pendule, marque les heures du jour au régulateur de *Gagelin*, 83, rue de Richelieu. Nous indiquons le moment favorable à nos exhibitions. Citons des modèles :

Une toilette de sortie. Robe de gaze Chambéry, à rayures bleu et blanc; bord de jupe en taffetas bleu, terminé par une gance ronde perlée d'acier; corsage montant à taille ronde et manches justes, avec ornements de taffetas gancé pareil à la jupe. Pardessus *Achante*, de taffetas noir, garni de dentelle et passementerie enrichie de perles de jais.

Toilette de visite. Robe de mousseline blanche brodée en palmes. Corsage et manches coupés de guipure antique. Ceinture-corselet de taffetas rose brodé de jais. Casaque *Fioretti*, en gros de Lyon, avec guipure et passementerie.

Autre toilette de visite. Robe de tissu bengaline fond blanc, décorée de biais en taffetas lilas, suivis d'une engrelure de guipure noire. Les bords de chaque apprêt sont retenus par des boutons de nacre tailladée. La ceinture, à gros grains, est fermée par une agrafe de nacre. Pardessus-jaquette, en drap de Lyon, garni de dentelle de Chantilly.

Toilette d'intérieur. Robe de taffetas Pompadour fond maïs, dessin rose et vert. Casaque de faye noire, à basquine pointue, manches justes, jockeys et contours brodés d'acier, et frange à gros grain, soie noire et brindilles d'acier.

Toilette du soir. Robe de tissu sultane, nuance bleu clair, jupe garnie par des quilles de gaze blanche frangées de soie floche et entourées d'un galon tissé de perles blanches. Corsage décolleté carrément, avec galon de perles et frange retombant tout autour; manches courtes à épaulettes assorties.

Autre toilette. Robe de taffetas rose, voilée d'une jupe de tulle blanc, relevée par des étoiles de perles posées sur chaque lé. Corsage de tulle sur rose, et ceinture-corselet à trois pans tombant derrière, avec frange de perles et agrafes assorties.

En costumes de plage, la maison *Gagelin* a créé des mer-

veilles de goût. Nos dessins sauront les reproduire avec exactitude.

Nous remarquons avec plaisir que le genre costume complet en même étoffe est plus en vogue que l'année dernière. C'est qu'en effet rien n'est plus joli pour la saison d'été. Et puis les toilettes actuelles sont si variées et si capricieuses d'ornements qu'il est indispensable de leur conserver, au moins, une unité d'étoffe. On regarde plus la décoration que le tissu. Celui-ci disparaît sous l'harmonieuse série des garnitures.

Il suffit de faire une visite aux magasins de la *Ville de Lyon*, rue de la Chaussée-d'Antin, 6, pour être bien convaincu qu'il en est des toilettes actuelles comme de la *Biche au bois* : on oublie le fond de la pièce pour lorgner les décors. C'est le goût du jour.

La *Ville de Lyon* a voulu lancer quelques garnitures exceptionnelles avant le départ des femmes du grand monde. C'est une question d'art plutôt qu'une question d'industrie.

Les élégantes en feront leur profit, elles choisiront les ceintures en passementerie perlée à pointes devant et derrière, qui sont si jolies et donnent tant de grâce à la toilette; les rubans fond blanc imprimés de fleurs ou d'hirondelles; les passementeries au point de Venise, tissées comme des guipures enrichies de perles; les garnitures Louis XV en boutons d'acier, copiées sur les habits des marquis du siècle dernier, et les apprêts à cordelières et aiguillettes, dont le luxe est le dernier mot de la haute élégance.

Les femmes plus modestes dans leurs costumes trouvent encore, à la *Ville de Lyon*, le moyen de ne pas rester en arrière. Il leur reste les séries de boutons d'acier, nacre, jais ou passementerie, les gances perlées, les galons de tresse à picots d'acier et les franges de tous genres avec lesquelles on peut, Dieu merci, contenter ses caprices.

Les chapeaux de ville ont conservé la forme fanchon, décré-tée aux premiers jours du printemps. Mais la manière de les orner apporte chaque jour son contingent de nouveauté. C'est surtout dans les salons de madame *Alexandrine*, 14, rue d'Antin, que l'on peut apprécier l'intelligence artistique appliquée aux modes. Les modèles, d'un goût exquis, s'y succèdent sans interruption.

Nous citerons le chapeau forme *empire*, en paille anglaise, orné de roses thé et de ruban bordé de dentelle paille; les capotes à passe de paille de riz à fonds de taffetas et dentelle; les chapeaux de crêpe et tulle perlé, décorés de fleurs délicates et accompagnés de voilettes-écharpes. C'est le style qui distingue les créations de la maison *Alexandrine* et les soutient dans les régions de la fantaisie artistique où il est si difficile de pénétrer.

Les modistes et les couturières s'accordent pour conseiller d'harmoniser les couleurs de la toilette. La robe et le chapeau du même ton forment un ensemble en grande vogue. Il y a harmonie, c'est un fond de tableau, les ornements sont le cadre. Chez madame *Alexandrine* on assortit souvent les fleurs à la nuance du chapeau, rose sur rose, églantine maïs sur crêpe maïs, rose bleue sur tulle bleu, etc.

Madame *Perrot-Petit*, rue Neuve Saint-Augustin, 20, prépare des fleurs de crêpe identique avec la teinte de l'étoffe, puis elle enlève ses fleurs par des points brillants en duvet de cristal ou de petits insectes diamantés posés avec une grâce admirable.

Le temps n'est pas éloigné où nous verrons supprimer les



ornements de perles dans la confection des chapeaux. Déjà beaucoup de femmes ont demandé à n'avoir à leur coiffure que des fleurs, de la dentelle et du ruban. Nous voyons, par les dernières compositions de madame Perrot-Petit, qu'on emploiera beaucoup plus de fleurs cet été que ce printemps, et chacun de s'écrier, comme dans le charmant trio du *Pré aux Clercs* : « Ah ! je suis charmé de cela, il faut toujours en venir là. »

En fait de modes, tout ce qui est diversion doit être accueilli avec plaisir, mais le fantasque n'a qu'un temps. Les fleurs seront toujours le plus aimable des accessoires de la toilette, surtout quand nous aurons des artistes des noms de Perrot-Petit et d'Alexandrine.

Si l'on aime les fleurs, on doit, pour être logique, rechercher leur doux parfum. La bonne parfumerie est arrivée à la perfection dans ses extraits pour le mouchoir. Une des essences en grande vogue est l'oriza lys, dont la maison L. Legrand, rue Saint-Honoré, 207, a seule le secret.

Nous avons souvent parlé des produits oriza, qui ont acquis depuis quelque temps une grande célébrité. La maison L. Legrand possède aussi quelques articles qu'il convient de signaler à l'attention ; les voici :

L'eau tonique antipelliculaire à la quinine et la pommade tonique au baume de tannin, dont les recettes ont été données par le docteur Chomel, une de nos grandes autorités scientifiques de regrettable mémoire. Ces produits sont pour la beauté

des cheveux, ils préviennent leur chute et les font repousser.

La crème Impératrice, également pour la beauté des cheveux, et spécialement pour les cheveux blonds.

La pâte de noisettes, qui a la propriété bien reconnue de préserver la peau des gerçures. Très-importante pour la beauté des mains.

Et enfin, comme dentifrices, l'élixir et la poudre hygiéniques Legrand, qui tonifient les gencives et blanchissent les dents.

Puisque nous parlons des choses nécessaires à la beauté et à la santé, disons un mot des corsets.

Pendant les chaudes journées de l'été, on est obligé de supprimer le corset de flanelle hygiénique. La maison Simon, rue Saint-Honoré, 183, nous a montré les modèles que l'on choisit dans les magasins, en remplacement du corset tissu des Gobelins. Ce sont les corsets-brassières Isabelle, Gabrielle, Victoria, ou la ceinture créole.

Tous ces patrons sont admirablement coupés, la différence entre eux consiste dans quelques détails de forme. Il est aisé de s'en rendre compte en se faisant envoyer la gravure qui les représente. La maison Simon l'expédie à celles de ses clientes éloignées de Paris qui lui en font la demande, et c'est à quoi nous ne saurions trop engager nos lectrices.

Marguerite DE JUSSEY.

## REVUE CRITIQUE DE LA MODE

La solennité du derby, à Chantilly, est toujours une des fêtes de l'élégance. Cette année, la fête donnée au château, par M. Duchâtel, avait attiré l'élite de la société aristocratique. Les dames, cela va sans dire, avaient fait assaut de merveilleuses toilettes.

Dans cette journée et dans cette exhibition d'élégances, tout était trop remarquable pour que l'on pût remarquer beaucoup de détails ; pourtant il a bien fallu accorder une attention spéciale au chapeau bleu et blanc d'une très-grande dame. C'était un chapeau en paille de riz, retroussé derrière ; une écharpe de tulle bleu de ciel l'entourait et se terminait derrière par un nœud de tulle de même nuance formant voile. Sur le devant, une aigrette blanche et une touffe de plumes bleues. Le dessous du chapeau était bordé tout alentour d'une ruche de tulle. Rien de plus seyant et de plus vaporeux que ce petit chapeau ou plutôt que cette coiffure.

La manie du sport est tellement répandue à Chantilly, qu'on m'a cité un épicier de l'endroit qui possède une écurie d'entraînement, et un boucher qui, non content de saigner les moutons, d'écorcher les veaux et d'assommer les bœufs, fait encore courir les chevaux. Être boucher et gentleman-rider, voilà certes une singulière anomalie ! — A propos, n'oublions pas de prendre acte. Isabelle, la bouquetière du Jockey-Club, qui porte toute l'année les couleurs du gagnant du derby, va évidemment adopter les nuances portées par le jockey du grand vainqueur *Gontran*. Quel triomphe !

Je vais maintenant vous décrire le genre de toilettes que j'ai spécialement remarquées sur le turf ; mais je dois d'abord constater qu'il existe une grande démarcation entre le demi-monde et les femmes comme il faut. Toutes ces demoiselles ont adopté une tenue spéciale pour les courses ; on pourrait la qualifier de *genre enfantin*. Ainsi, elles portent de préférence de l'alpaga, ou blanc, ou gris perle, ou paille ; robe et paletots

pareils, avec des ornements de couleur tranchante. La jupe, très-courte, est relevée par des pattes sur plusieurs jupons tuyautés, de même étoffe que la robe et très-courts, dépassant de fort peu le genou et laissant voir complètement des bottes hongroises montant jusqu'à mi-jambe, avec talons Louis XV très-élevés. De ces bottes sort un bas de soie couleur de chair, qui fait tellement illusion, qu'on n'est pas bien certain qu'elles en aient toutes. Pour compléter cet ensemble piquant, elles passent sur leurs cheveux, qui doivent être rouges, crépés et hérissés comme un petit chien havanais, un coquet chapeau de campagne, de la forme la plus provoquante. Ces toilettes écourtées, laissant voir complètement les jambes, ra-jeunissent énormément les intéressantes personnes qui les portent. Aussi, toutes ces femmes, de loin, bien entendu, avaient-elles l'air de petites filles de douze à quinze ans.

Maintenant que je vous ai cité le mauvais ton, je vais vous dire ce qui peut se porter, sans offense au bon goût. Pas une femme comme il faut n'avait sa robe relevée. Toutes avaient les jupes longues et bouffantes, mais sans trop d'exagération, juste ce qu'il faut pour donner de l'élégance à la tournure. Les toilettes étaient de soie claire, quelques-unes bleues ou mauves, mais le blanc dominait. J'ai vu une robe de mousseline de l'Inde, sur transparent de soie paille, qui produisait un charmant effet, et une autre robe de mousseline unie, très-ample, très-longue, garnie d'entre-deux de dentelles noires ; une grande rotonde pareille, avec volants de dentelle, l'accompagnait.

Ces dames, de crainte du froid, avaient apporté des burnous. Il y en avait de fort élégants : un, entre autres, en cachemire de l'Inde blanc, entouré de bandes également en cachemire, mais brodées et fond rouge. Ces bandes dessinaient des arabesques et faisaient de ce vêtement une véritable merveille.

Une grande dame russe a fait une singulière gageure. Après avoir gagné une discrétion à quatre de ses chevaliers servants,





LE MONITEUR DE LA MODE  
JOURNAL DU GRAND MONDE

Costume des bords de mer. Exécuté par madame V. ROBERT et FILS, rue Richelieu, 85.

Planche N° 17.



elle leur a demandé de lui composer une toilette complète pour le jour du derby de Chantilly, depuis les bottines jusqu'au chapeau. La robe valait 2000 francs et n'était formée que de larges entre-deux de valenciennes sur transparent bleu; le manteau, de 5000 francs, tout en dentelle noire du crû. Les bas et les jarretières avaient coûté 3000 francs; les fermoirs, en or mat, étaient ornés de pierres fines et de brillants. — Inutile de vous dire que les jupons et les bottines étaient à l'avenant. Voilà, certes, une discrétion que l'on pourrait bien appeler une indiscretion.

Depuis la fin de mars, la mode, pour certaines femmes, est d'être en bleu de la tête aux pieds. Il est impossible, dit un chroniqueur fantaisiste, de faire dix pas dans la rue sans rencontrer une femme bleue. Un azur tendre, d'une transparence presque céleste, enveloppe ainsi toutes celles qui vont au bois. Le chapeau est bleu, la robe bleue, les brodequins du bleu le plus pur, et les gants bleus sont une nouveauté de la saison. Les femmes qui ont les yeux noirs ou verts sont dans une profonde désolation.

D'où vient cet amour de l'indigo? Pour les blondes, passe encore. Le bleu se marie à ravir avec l'or d'une belle chevelure, comme le bleuet se détache heureusement du milieu des épis d'août. Mais les châtaines et les brunes veulent suivre cette mode quand même, ce qui finit par devenir une dissonance qui heurte trop les yeux. Ce qu'il y a de certain, c'est que les femmes bleues ont été deux fois fortement à la mode dans notre Paris: sous Louis XV d'abord, à l'avènement de madame Du Barry; puis sous le premier empire, au moment où Hortense de Beauharnais a été couronnée reine de Hollande. Le bleu actuel sera, dit-on, l'affaire de trois mois à peine.

Si les modes sont, pour nous, femmes, chose importante, il ne faut pas que les hommes se croient affranchis de toute règle de tenue. Ainsi, j'ai remarqué qu'aux courses le monde élégant masculin portait le pantalon gris, le gilet blanc boutonné haut, la cravate de fantaisie, et la redingote bleu foncé. Pour les toilettes du soir, le gilet des hommes a subi une étonnante transformation: il ne reste plus qu'un petit morceau d'étoffe perdu sous les profondeurs de l'habit et retenu sur l'épigastre par un ou deux boutons au plus. Tel qu'il est, ce gilet démesurément échanuré me paraît être le résultat d'une combinaison machiavélique; il a été évidemment inventé par un chemisier qui aura séduit un tailleur. Quand on a si peu de gilet, il faut avoir une chemise d'une finesse aérienne, une chemise brodée, enjolivée, festonnée. Aussi les boutons de chemise en diamant, qui avaient été abandonnés aux marchands de lorgnettes, ont-ils reparu.

Je leur préfère de beaucoup les petites perles fines que le suprême dandysme semble avoir adoptées en guise de boutons.

Quant aux bijoux fantaisistes, s'ils ne sont pas jolis, en revan-

che ils sont très-amusants. Ce sont des têtes de chien, de chat ou de cheval, émaillées sur fond bleu, vert ou noir, dont on fait des boucles d'oreilles, des broches ou des épingles à cravate.

La coiffure des femmes ouvre également un vaste champ à la méditation; pas de règle générale, mais tous les styles. Le caprice, la fantaisie, ont seuls présidé à l'édification de ces brillants édifices, j'allais dire de ces monuments. Jamais époque ne fut plus riche en ce qui concerne la chevelure. Pour être coiffée à la mode, il faut posséder une grosse coque, une énorme natte posée en diadème sur le front et surmontant toute une rangée de frisons. Jamais plus beaux spécimens n'ont été promenés dans les salons, projetant comme des rayons leurs reflets blonds, rouges ou noirs, sous l'incendie des lustres. Ici d'énormes chignons qui, déroulés, couleraient comme un fleuve; là des milliers de boucles s'étagant sur le front et se tordant comme les serpents de Méduse. Coup d'œil splendide.

On assure que, le lendemain d'un bal, les domestiques trouvent un nombre considérable de ces belles boucles de cheveux éparpillées sur le parquet.

A propos de chevelure, voici une petite aventure tout récemment arrivée. Quoiqu'il soit de mode d'avoir une bonne santé et d'être consciencieusement constitué, il est encore des femmes qui cultivent l'évanouissement avec une certaine persévérance. Dernièrement, c'est-à-dire cet hiver, dans un salon où je me trouvais, on annonça madame Z... C'est une dame remarquablement prétentieuse et fort sujette aux vapeurs; une fleur, un récit touchant, la moindre des choses enfin la fait s'évanouir, et rien de gênant pour une maîtresse de maison comme une de ses invitées qui se trouve mal. Un spirituel causeur vint à raconter une histoire de spiritisme assez effrayante, il est vrai; tout d'un coup madame de Z... pousse un cri et tombe à la renverse sur son fauteuil. Bouleversement général dans le salon; deux vigoureux cavaliers la portent sur le lit de la maîtresse de la maison, après avoir bousculé plusieurs meubles et renversé une lampe posée sur une élégante console. On entoure la malade, on lui fait respirer des sels, on coupe tous ses lacets, car dans ces cas de force majeure on met un peu de côté les convenances, on lui jette de l'eau sur le front; rien n'y fait, l'infortunée ne soulève même pas une paupière. Madame D..., contrariée de voir ainsi sa soirée troublée par ce contre-temps, dit malicieusement: « Je vois ce qui la gêne encore, ce sont ses cheveux qui sont trop serrés, il faut vite les lui dénouer. »

Cette parole magique eut plus de succès que les sels anglais; aussitôt madame T... ouvrit langoureusement les yeux et, portant une main à sa tête, elle dit: « Où suis-je? — Chez une amie, ma toute belle; mais vous souffrez, votre voiture vous attend et vous aurez raison de rentrer bien vite. »

Morale de l'histoire: quand on a des évanouissements fictifs, il faut au moins avoir de véritables cheveux. Ce qui serait difficile par le temps qui court.

Louise DE TAILLAC.

L'exposition de peinture, comme cela a lieu tous les ans, a été close, puis rouverte après quelques jours employés à une classification nouvelle des œuvres exposées. Ce temps d'arrêt a forcément interrompu nos excursions à travers le Salon, et nous nous voyons obligé de renvoyer au numéro prochain notre troisième et dernier article. En attendant, l'occasion nous paraît bonne pour déclarer que l'interruption annuelle que nous venons de signaler nous semble regrettable. Ne pourrait-on adopter du premier coup, en ouvrant le Salon moins précipi-

tamment, une classification définitive? Rien n'est malheureux comme ces modifications, venant rendre inutiles les pénibles recherches auxquelles on a dû tout d'abord se livrer pour trouver des toiles dont le livret indique le numéro, mais non la place. Appeler l'attention de qui de droit sur ce point n'est nullement superflu: le public, qui paye son entrée et achète le livret, verrait avec joie qu'on fit quelque chose pour lui rendre le plaisir un peu moins fatigant, ou la peine un peu plus douce.

Ch. D'HELVEY.





LE MONITEUR DE LA MODE

Paris, Rue de Richelieu, 92

Bonnets et Lingerie de la Balayuse, Pl. Vendôme, 4 - Chapeau d'Alexandrine rue d'Anjou, 14.

Vestimes d'Enfant, Spécialité de la M<sup>me</sup> A. S. Augustin, 16, S. Augustin, 15

782 bis

de la Majesté l'impératrice  
de la main. Le troisième  
est le plus brillant et  
est en son tout et fini  
est ainsi qu'à l'ordinaire.  
de l'impératrice-impératrice, en  
après et devant, solette a  
est plus belle, et-on, et p  
est ainsi-berge serpentant  
est jusqu'au bas de la jupe  
est de cette solette.  
est ainsi autour de la Régente  
est ainsi autour. Sa Majesté  
est ainsi dans ses robes rose  
est ainsi de cercle, pariant

est ainsi jusqu'à deux heures  
est ainsi de Cax et S. A. la  
est

est ainsi, en lieu d'un bon  
est ainsi dans quelques  
est ainsi tout consacré  
est ainsi que personne, et sp  
est ainsi de la conduire  
est ainsi mieux que M.  
est ainsi question d'élégance  
est ainsi à son feuilleton,  
est ainsi :

est ainsi occuper la droite  
est ainsi place qu'il faut  
est ainsi avec soi. Le propriétaire  
est ainsi sur le devant et  
est ainsi de Mary, en son très-jour  
est ainsi dans. C'est-ci et m  
est ainsi pour occuper le fond.  
est ainsi de Mary, dans quel  
est ainsi que celle-ci était à  
est ainsi, leur arrangement  
est ainsi, la manière de  
est ainsi, en le voir, bien  
est ainsi, si l'on avait l'  
est ainsi, et, si l'on voulait  
est ainsi à publier et à  
est ainsi, les excursions et M  
est ainsi pour les Sioux,  
est ainsi faire à Paris une

est ainsi à la charmante tra  
est ainsi à l'anniversaire de la Pentecôte  
est ainsi à en lieu il y a  
est ainsi. Le chapel de ro  
est ainsi, mademoiselle  
est ainsi de cinq enfants d'un co  
est ainsi que cette poétique  
est ainsi remarquable de Paris  
est ainsi la partie.



## PÊLE-MÊLE

Les lundis de Sa Majesté l'Impératrice-Régente sont les fêtes officielles de la saison. Le troisième, celui du 5 juin, a été tout à la fois des plus brillants et des plus charmants. Il a commencé un peu plus tard et fini, par compensation, un peu plus tard aussi qu'à l'ordinaire.

Sa Majesté l'Impératrice-Régente, en robe de tarlatane blanche, avec perles et diamants, toilette aussi élégante que simple et séyante, était plus belle, dit-on, et plus affable que jamais. Un cordon de vigne-vierge serpentant tout autour du corsage et descendant jusqu'au bas de la jupe était l'originalité et le cachet printanier de cette toilette.

Le cercle formé autour de la Régente a été plus nombreux et plus long que de coutume. Sa Majesté ne s'est point retirée, comme d'habitude, dans ses salons réservés, et est restée tout le temps au milieu du cercle, parlant aux uns, souriant aux autres.

Le cofillon a duré jusqu'à deux heures. Il avait commencé à minuit. Le marquis de Caux et S. A. la princesse Anna Murat le conduisaient.

M. Nestor Roqueplan, au lieu d'un feuilleton dramatique, les théâtres ayant chômé durant quelques jours, a fait, dans le *Constitutionnel*, un article tout consacré à la vie parisienne qu'il entend mieux que personne, et spécialement à la tenue des voitures, à la façon de les conduire et de s'y conduire. Il est impossible de savoir mieux que M. Roqueplan le fond et la forme de ces graves questions d'élégance. Aussi empruntons-nous les lignes suivantes à son feuilleton, qui mériterait d'être cité presque tout entier :

« Les femmes doivent occuper la droite dans le fond d'une voiture. C'est aussi cette place qu'il faut offrir à toute personne qu'on veut conduire avec soi. Le propriétaire de la voiture doit se placer invariablement sur le devant et donner le fond.

« Un jour, M. de Morny, encore très-jeune, fut prié par M. S... de monter dans sa voiture. Celui-ci et une autre personne ne se gênèrent pas pour occuper le fond. « Mon cher S..., dit à ce mal-appris M. de Morny, dans quelle voiture sommes-nous donc ? Je croyais que celle-ci était à vous ? »

« Le choix des voitures, leur arrangement, leur physionomie, la manière de s'en servir, la manière de conduire et de s'y conduire, fournissent, on le voit, bien des observations qui seraient bonnes à répandre, si l'on avait l'honneur d'écrire dans un journal de modes ; et, si l'on voulait approfondir ce sujet, quel intéressant manuel à publier et à déposer chez MM. les tailleurs, chez MM. les carrossiers et MM. les maquignons ! Quelle précieuse lecture pour les Sioux, les Patagons et les mauricauds qui viennent faire à Paris une saison de chic ! »

Nanterre reste fidèle à la charmante tradition qui veut que, chaque année, le dimanche de la Pentecôte, on couronne une rosière. Cette solennité a eu lieu il y a quelques jours avec tout l'éclat accoutumé. Le chapelet de roses a été décerné à une jeune fille de dix-neuf ans, mademoiselle Adélaïde Landois, qui est l'un des cinq enfants d'un cultivateur de la commune. Inutile de dire que cette poétique fête avait attiré à Nanterre une foule considérable de Parisiens, le soleil s'étant gracieusement mis de la partie.

Il s'est fait depuis peu de temps, et presque à la sourdine, une petite révolution dans les salons et les cercles. Les cartes dont on se sert pour jouer ont changé de physionomie. Un artiste bien avisé a eu l'idée de remonter à l'origine même du jeu de cartes et de reproduire les types du peintre Gringonneur, lequel composa d'après les peintres italiens les cartes destinées à distraire le roi Charles VI dans sa démence et sa mélancolie.

Lahire, la reine Judith, le roi David, ont, comme on sait, une double origine grecque et italienne. C'est à Venise que les Grecs réfugiés de Constantinople après la conquête de Mahomet II ont d'abord fait connaître les cartes à jouer. Le premier document écrit qui fasse mention de ces cartes comme existant chez nous est un article d'un compte de l'argentier du roi Charles VI et dans lequel on lit : « Donné à Jacquemin Gringonneur, peintre, pour trois jeux de cartes à or et à diverses couleurs, ornées de plusieurs devises, portées devant le seigneur roi pour son esbattement, 36 sols parisis. » L'Europe tout entière accepta ces symboles curieux et populaires, mais avec le temps les types primitifs disparurent et firent place à ces barbares images que nous avons encore sous les yeux et qui sont bonnes tout au plus pour des Iroquois. Pourquoi, ainsi que le demande M. Edmond Texier, du *Siècle*, ne pas revenir aux cartes historiques de Gringonneur ?

La chose est faite, et cette reproduction originale, toute étincelante d'or et de carmin, brille, plaît, et n'est pas indigne de l'attention des artistes. C'est un bijou, ce nouveau jeu de cartes qui est le jeu de cartes ancien. Il a l'intérêt archaïque et l'élégance exquise, et il nous débarrasse enfin de ces choses enluminées si laides, si difformes, et qui depuis si longtemps se prélassent sur le tapis vert. Rachetons au moins le luxe un peu exagéré de nos mœurs par l'élégance et la grâce des arts.

La biche se meurt ! La biche est morte !

Tel est le cri que jette aux échos la *Gazette des étrangers*. Il s'agit de la jolie petite bête qui jouait le plus gracieusement du monde son rôle dans la féerie de *la Biche au bois*, à la Porte-Saint-Martin !...

Elle est tombée malade, cette charmante artiste : on l'a soignée, on l'a saignée jusqu'à deux fois dans un jour, et, malgré les soins du vétérinaire, elle a, paraît-il, rendu l'âme.

C'est bien dommage ! — une si jolie actrice ! pas bavarde, pas coquette, pas méchante langue, ne disant jamais de mal de ses camarades ! une perle enfin ! — On aura bien de la peine à la remplacer !

A propos d'animaux, voici une historiette que raconte le *Nain Jaune* et qui vaut la peine d'être reproduite :

Dans plusieurs villages des Pyrénées, des montagnards dressent de petits ours à ces charmants exercices qui font les délices de nos foires de village. Le préfet de Perpignan faisait une tournée départementale et traversait le village de \*\*\*, en compagnie de l'officier de gendarmerie. Celui-ci signala à la bienveillance du magistrat une pauvre femme dont le mari, montreur d'ours, avait été mis à mort et à demi dévoré par son élève, dans un de ces instants où le naturel l'emporte sur tous les soins de l'éducation.



— Je n'ai plus rien au monde, disait la pauvre femme, pas un abri, ni pour moi ni pour la bête.

— Comment ! la bête ? dit le préfet ; la même qui... a mangé votre mari ?

— Hélas ! monsieur, répondit la vieille, c'est tout ce qui me reste du pauvre homme !

\* \*

En fait d'histoires, on peut emprunter à M. Dupin. C'est à lui-même qu'est due la connaissance de celle qu'on va lire. C'était au temps où il était petit clerc d'avoué. La cuisinière de son patron le prit en amitié et lui dit un jour :

— Vous seriez bien gentil, si vous vouliez tenir mon cahier de dépenses.

M. Dupin, qui avait en lui l'étoffe d'un économiste autant que celle d'un orateur, accepte, et comme il aime à exercer les fonctions dont il est revêtu, il se mit tout aussitôt à la besogne.

La cuisinière, le voyant avec un crayon et un cahier, commença, pour lui dicter, par faire un petit tour dans sa mémoire.

— Un poulet de 6 francs, marmota-t-elle entre ses dents, mettez 8 francs.

Et elle continua la nomenclature et l'exercice sur ce ton-là.

Le jeune Dupin écrivit consciencieusement tout ce qu'on lui dictait, sans se permettre de changer un mot, de corriger un chiffre ; et comme la cuisinière ne savait pas plus lire qu'elle ne savait écrire, elle porta à la *bourgeoise* une note ainsi conçue :

« Un poulet de 6 francs, mettez 8 francs ;

» Un filet de bœuf de 5 francs, mettez 6 francs 50 cent., etc. »

La liste était longue. On comprend que la femme de l'avoué s'empressa de mettre le cordon bleu à la porte.

\* \*

On est rarement satisfait de sa position dans notre monde actuel, et le nombre est grand de ceux qui passent leur temps à se plaindre, à gémir sur leur sort. Combien d'entre eux, comme le préfet dont parle M. Étienne Arago, dans l'*Avenir national*, ne doivent leur malheur qu'à eux-mêmes ! Écoutez plutôt :

Le malin Picard, le spirituel Andrieux et le bon Colin d'Harleville, ces trois amis comme il n'y en a plus guère de nos jours dans la république des lettres, furent visités un beau matin par un de leurs anciens camarades qui s'était lancé dans la carrière des emplois publics et qui y avait fait son chemin : il était préfet.

Dès que nos trois auteurs dramatiques et le fonctionnaire se furent embrassés, ils s'interrogèrent mutuellement sur leur position. Picard, Colin et Andrieux ayant parlé de leurs travaux incessants, de leurs espérances souvent déçues, enfin de leur profession difficile, mais chère : — « Ah ! mes bons amis ! » s'exclama le préfet, « que vous êtes heureux, vous autres ! les arts, les muses... et puis le repos, la liberté ; tandis que moi, les soucis, les chagrins... et la chaîne, toujours la chaîne au cou... voilà ma rude carrière ! »

A peine l'homme en place les eut-il quittés, que Colin, le naïf Colin, se recueillit un moment, puis il dit à Picard et à Andrieux : — « Ah çà ! mais j'avais cru jusqu'ici qu'on pouvait donner sa démission de préfet ! »

Robert HYENNE.

## THÉÂTRES

Une première représentation au mois de juin est chose assez fâcheuse, en ce qui concerne les auteurs d'une œuvre dramatique, pour que nous n'hésitions pas à constater tout de suite le succès à la fois sincère et honnête que vient d'obtenir, au théâtre de la Gaité, un drame en cinq actes, intitulé : *Le Clos-Pommier*. Des auteurs de ce drame, l'un est un de nos collaborateurs les plus aimables et les plus aimés, Charles Deslys, de qui nous publions en ce moment même une touchante et simple histoire ; l'autre, M. Amédée Achard, est un écrivain dont le talent distingué n'a plus besoin d'éloges : nos lectrices en jugeront bientôt, grâce à une charmante nouvelle, intitulée : *Frédérique*, que nous nous proposons de placer sous leurs yeux.

*Le Clos-Pommier* a inauguré d'une manière éclatante l'entrée en fonctions de M. Louis Dumaine, devenu directeur de la Gaité au lieu et place de M. Harmant. Le drame villageois de MM. Achard et Deslys, idylle normande tirée d'un roman qui a marqué sa place au premier rang dans les œuvres d'Amédée Achard, est d'un heureux présage pour l'avenir du théâtre de la Gaité. Nul doute que, grâce à l'intelligence artistique, à l'entente de la scène, à l'expérience consommée de M. Dumaine, le public n'ait qu'à se féliciter de la rupture qui a mis fin à l'existence de la trop fameuse compagnie nantaise.

‡ Nous ne saurions indiquer ici, en quelques mots, le sujet du drame qui nous occupe ; nous laissons à nos lectrices le soin de se prononcer en connaissance de cause. Certaines œuvres per-

dent tous leurs avantages à être froidement analysées : le *Clos-Pommier* est du nombre. Mieux vaut assister à cette paysannerie, étude psychologique très-forte, chaussée de sabots, parfumée de la senteur des foins nouveaux, encadrée dans un paysage qui se mêle en quelque sorte à l'action et en complète le caractère. Avec une interprétation remarquable, et nous ne devons sous ce rapport que des éloges aux artistes de la Gaité, le sort du *Clos-Pommier* était marqué d'avance et devait forcément, comme cela a eu lieu, se traduire par une victoire. Félicitons-en à la fois les auteurs, les acteurs et la nouvelle direction.

Un mot encore pour constater un autre succès qui, bien que moins en évidence, n'en a pas moins une importance considérable. Il s'agit encore d'un drame en cinq actes : le *Fils de l'ouvrier*, de M. Charles Mosont, tout récemment représenté au théâtre de Belleville. Retenons bien le nom du jeune écrivain à qui est due cette pièce, pleine de jeunesse et de verve, hardie et bien intentionnée : ce nom brillera certainement avant peu d'un éclat inattendu, si les grandes scènes parisiennes veulent bien, comme on doit l'espérer, lui être hospitalières. Il va sans dire que nous le lui souhaitons de tout cœur.

Mentionnons simplement la rentrée au Vaudeville de mademoiselle Léonide Leblanc, dans une pièce intitulée : *les Petites comédies de l'amour*, inspirée (c'est là le fait original), par le roman qu'elle vient de publier, sous le même titre, à la Librairie centrale.

R. H.





LA MONITEUR DE LA MODE

Paris, Rue de Richelieu, 92.

Coutelles de la M<sup>me</sup> V<sup>o</sup> Robert et Fils, r. de Richelieu, 83. Modes de M<sup>me</sup> Morison et de Ricqlès, r. de la Michodière, 6.  
 Plumes et Fleurs de Perrot Petit et C<sup>o</sup>, r. S<sup>t</sup>. Augustin, 20. sous jupon E. Creusy, Bandelier et Roche, S<sup>t</sup>. rue Montmartre, 133.  
 Tendards du Comptoir des Indes, Boul. de Sébastopol, 133.

Parfums de Legrand pour les Cours de France, d'Allemagne et d'Italie, rue S<sup>t</sup>. Honoré, 207.

Entered at Stationer's Hall

LONDON, J. O. Beeton, Publisher of the Englishwoman's Domestic Magazine, 248, Strand, W.C.

MADRID El Correo de la Moda P. J. de la Penas



... se put se débiter  
... de lui, j'ose me  
... à l'usage à son serment  
... en l'air... n'est avis  
...  
... (je n'en serai qu'un  
... de l'air, et...  
... à l'espérance, voici qu'o  
...  
... peuvent aussi  
... et l'élément  
... d'ensemble, j'amb  
... de la réalité s  
... ses yeux. Il y  
... louchante. Puis  
... se mirent en route  
... mais jure comme  
... d'un d'éval ut  
... dans les  
... dans les  
... mais par les yeux de  
...  
... de chemins creux,  
... de venir de donner  
... et si à s  
...  
... en en  
...  
... le bon  
...  
... c'est  
... dans  
...  
... debout ;  
... à tout  
...  
... enchan  
... qu'il ne se voie  
... demandait pas r  
... il croirait.  
... de tout d'escal  
...  
... d'arbres  
... pieds d  
... chemin  
... d'arriver  
... pas, il eut  
...  
... dont tres  
...  
... arrêté,  
... qui lui m  
...  
... dehors !... m  
... tri-bien  
...  
... sur un toit ant  
... il a la j



## LA FILLE DU REBOUTEUR

(SUITE.)

— Si fait ! ne put se défendre d'avouer le bonhomme aux crabes. Oh ! si fait, j'avais même juré...

— Et tu manques à ton serment ! se récria le jaloux. Prends garde, père Leday... m'est avis que ça pourrait te porter malheur.

— Allons donc ! j'en serai quitte pour un petit pèlerinage à Notre-Dame de Grâce, et...

— Ah ! dit quelqu'un, voici qu'on débarque.

Tous les yeux se portèrent aussitôt vers la grève.

Les canots accostaient facilement, car la mer était très-douce. Les pêcheurs s'avancèrent, jambes nues, dans le flot presque muet. Les femmes et les enfants s'élançaient à leur rencontre avec de grands cris joyeux. Il y eut force embrassades, une mêlée vraiment touchante. Puis les deux bandes, cordialement réunies, se mirent en route vers le village. Sous leurs pieds, un beau sable jaune comme de l'or ; derrière eux, une mer calme et verte, d'où s'élevait un harmonieux murmure ; sur leurs têtes, un ciel azuré, dans lequel planaient çà et là quelques petits nuages, blancs comme la neige vers l'est, mais déjà, vers l'ouest, rosés par les feux du soleil couchant. Une délicieuse soirée d'avril.

Sur le talus du chemin creux, chacun des compétiteurs à l'aumône de la mer venait de donner un dernier coup de main, celui-ci à son corbillon, celui-là à sa sébile. Puis il s'était fait un grand silence.

Au milieu de ce silence, on entendit tout à coup le galop d'un cheval.

— Qu'est-ce que cela ? fit le bonhomme aux crabes en dressant une oreille inquiète.

— Eh ! répondit quelqu'un, c'est le docteur Cauvain qui nous arrive par la grève... il entre dans le chemin... le voici.

Déjà le père Leday était debout ; déjà, tremblant d'être pris en flagrant délit, il s'élançait à toutes jambes vers la maisonnette.

— Vite ! criait le jaloux, enchanté de l'aventure... alerte ! alerte, mon vieux... qu'il ne te voie pas... sauve-toi vite !

Le père Leday ne demandait pas mieux. En dépit de son âge, en dépit de sa faiblesse, il courait. Mieux encore, afin de couper au plus court, il tenta d'escalader l'escarpement de la falaise.

Par malheur, une touffe d'herbes céda sous ses pieds impatients. Il tomba de quinze pieds de hauteur ; il roula, tout meurtri parmi les pierres du chemin.

Mais comme on venait d'accourir à son aide, comme le cheval n'était plus qu'à deux pas, il eut le suprême élan du désespoir, il voulut se relever.

Avec un cri de douleur, dont tressaillit chacun de ceux qui l'entendirent, il retomba.

Le terrible docteur s'était arrêté, venait de sauter à terre. Il écarta brusquement ceux qui lui masquaient le blessé, il se pencha vers lui.

— Toi !... c'est toi !... dehors !... malgré ma défense... aussi patatras !... c'est bien fait... très-bien fait... j'en suis content... vieille bête !

Puis, tout à coup, sur un tout autre ton :

— Ah ! le pauvre vieux... il a la jambe cassée !

III.

PRÉJUGÉ DE PAYSAN.

Une heure plus tard, l'intérieur de la maisonnette présentait un navrant spectacle.

Sur le seuil de la porte, toute grande ouverte, les derniers rayons du soleil couchant éclairaient les figures curieuses de quelques villageois immobiles, allongeant le cou pour mieux voir, les yeux écarquillés, la bouche béante.

A l'intérieur, tout était déjà sombre, sauf un seul point lumineux : la lueur rougeâtre d'une mince chandelle, tenue par la petite Césarine, pâle comme une morte et le visage tout ruisselant de larmes, au-dessus du grabat sur lequel était étendu le vieillard. D'un regard rempli d'angoisses, il suivait les mouvements du docteur, penché vers sa pauvre vieille jambe, mise à nu, dont il examinait la fracture. Quelques instants encore, et l'arrêt de la science allait être prononcé.

La lumière, qui tremblait aux mains de l'enfant, faisait principalement ressortir, au milieu d'une sorte de clair-obscur, le crâne chauve et luisant du médecin... le visage effaré du patient, sur lequel passaient de temps en temps des crispations douloureuses... les formes indécises de quelques amis, diversement groupés autour du grabat... un vieux crucifix de cuivre accroché à la muraille, et, plus loin, parmi la vaisselle et la dinanderie, quelques fauves reflets qui semblaient autant d'yeux allumés dans les ténèbres.

Un émule de Rembrandt eût aimé ce tableau.

Le silence était profond. Parfois un sanglot s'élevait de la ruelle, où les deux petits garçons se tenaient agenouillés. Leur sœur leur avait dit de prier, ils priaient.

— Allons ! allons ! dit enfin le docteur... ça ne sera rien... Nous raccommoderons ça demain matin.

— C'est donc cassé, bien cassé ?

— Non, mal. La fracture est compliquée. D'ailleurs, à cet âge-là... Tiens ! père Leday, si tu m'en crois, décidément nous te ferons transporter à l'hôpital.

— A l'hôpital !... il faudra donc me la couper, ma jambe ?

— Je ne dis pas ça. Mais enfin... tu connais l'hôpital de Honfleur... on y est très-bien soigné, et gratis. Ne t'inquiète pas des enfants ; j'y pourvoirai. Veux-tu ?

Le vieillard ne répondit que par un gémissement, et ferma les yeux. A travers ses paupières tannées et ridées deux grosses larmes brillèrent. Les deux petits garçons jetèrent un cri d'effroi. Césarine se prit à trembler au point qu'elle faillit laisser tomber le flambeau.

Une autre main le saisit. La jeune fille se laissa glisser à côté de ses deux petits frères, et, les réunissant tous deux dans un même embrassement, elle se prit à sangloter à son tour avec ce cri de désespoir :

— Oh ! mon Dieu ! mon Dieu ! mon Dieu !

Dans toute l'assistance, il y avait eu un douloureux murmure.

Le médecin, non moins ému peut-être que les autres, serrait énergiquement la main du vieillard. Il reprit :

— Est-ce convenu ? Voyons... j'enverrai demain les hommes et la civière aussitôt après le service du matin. Ils arriveront vers midi... hein ?

— Oui ! répondit enfin le père Leday, qui désormais ne parla plus. Mais il semblait réfléchir et, pour quiconque le connais-



sait bien, prendre en lui-même comme une mystérieuse résolution.

Le docteur Jean Cauvain s'empressa de poser un premier appareil sur la blessure. Puis, après quelques derniers mots encourageants, quelques dernières promesses généreuses, il se retira.

A peine avait-il disparu qu'aussitôt, du dedans comme du dehors, hommes et femmes, tous les paysans firent un pas vers le grabat, et, sur une même inflexion, comme pour dire la même chose, ouvrirent tous en même temps la bouche.

— Père Leday...

Il les interrompit par un geste énergique, qui bien clairement signifiait :

— Inutile ! nous nous comprenons... c'est aussi mon idée.

Puis, se retournant vers la ruelle :

— Césarine ?

La jeune fille se releva toute droite contre le mur.

— Césarine, va me chercher le rebouteur.

#### IV.

JACQUES LE REBOUTEUR.

C'est en vain que la loi proscribit l'empirisme, longtemps encore, dans nos campagnes, on y croira, on le préférera même à la science.

Je ne veux pas défendre ici les remèdes de bonne femme ; mais que de maladies plus ou moins imaginaires ! En fait de médecine, bien souvent il n'y a que la foi qui sauve.

En fait de chirurgie, c'est autre chose. On ne saurait méconnaître les services rendus par certains empiriques qui, pour les foulures et les entorses, voire même pour remettre les bras et jambes, ont, sinon des secrets, du moins une incontestable habileté.

Ce sont les derniers sorciers ; ils font encore des miracles. On ne les fouette plus, on ne les brûle plus comme au moyen âge. Mais on les condamne encore à l'amende, à la prison... pour exercice illégal de la médecine.

Rien de plus juste. Cependant le véritable savant recherche la science partout, ne dédaigne aucun moyen de l'acquérir. Au lieu de dénoncer les rebouteurs, au lieu de les poursuivre à outrance, messieurs les médecins — je parle surtout ici des médecins de campagne — agiraient peut-être d'une façon plus sage en les faisant venir, en les interrogeant, en les voyant opérer, en cherchant à s'approprier les très-simples mystères de leur pauvre petit savoir.

J'en connais qui ne se sont pas cru déshonorés en agissant ainsi, et qui s'en trouvent fort bien, par ma foi. Assez spirituels pour ne pas combattre un mot, ils ont mis ce mot dans leur dictionnaire ; ils font du reboutage scientifique, ils sont passés maîtres en cet art.

Un art, oui. Un art qui remonte très-haut, et qui, dans certaines familles, s'est perpétué comme un honorable héritage.

J'en citerai comme exemple la famille Ysabeau, de Saint-Gatien sous Bois, département du Calvados, arrondissement de Pont-l'Évêque, canton de Honfleur.

Depuis deux ou trois siècles au moins les Ysabeau étaient établis à Saint-Gatien, et renommés dans tout le pays, à plus de dix lieues à la ronde, comme des rebouteurs par excellence, comme des guérisseurs sans pareils.

Ils possédaient, prétendait-on, des secrets merveilleux, des paroles magiques, une manipulation phénoménale : dépôt sacré, que le père transmettait religieusement à son fils aîné, de façon qu'il n'y eût jamais plus de deux Ysabeau à la fois qui connussent le grand secret.

Ce qu'il y a de certain, c'est que depuis je ne sais combien

de générations successives — cela se perdait dans la nuit des temps — les Ysabeau, de père en fils, avaient remis tous les membres fracturés, guéri toutes les foulures et entorses des villages et des bourgs avoisinant la forêt de Saint-Gatien. Parfois même on était venu de beaucoup plus loin les trouver. Jadis de fort grands seigneurs n'avaient pas dédaigné de recourir à leurs services. En 1590, lors du siège de Honfleur par Henri IV, le Béarnais s'étant foulé le pied, ce fut un Ysabeau qui eut l'honneur de le guérir entre le lever et le coucher du soleil. Il en est parlé à la page 217 des mémoires d'Ambroise Paré. Cette page, ainsi que diverses attestations seigneuriales, les Ysabeau la conservait pieusement dans leurs archives, et la montraient à quiconque avec un légitime orgueil. C'étaient là leurs titres de noblesse.

Mais ce qui leur avait mérité bien davantage encore l'estime publique, c'était leur désintéressement traditionnel. De tout temps ils avaient soigné les pauvres pour l'amour de Dieu ; quant aux autres, ils n'en exigeaient qu'un salaire modeste. Néanmoins, vu sa clientèle nombreuse et ses mœurs simples, cette famille s'était enrichie. Une belle ferme sur le plateau, quelques herbages disséminés çà et là dans les vallons, deux ou trois hectares de bois, tel était le patrimoine des Ysabeau.

Ce patrimoine, ils le faisaient valoir eux-mêmes, tout en exerçant leur industrie chirurgicale. Ils étaient tout à la fois rebouteurs et cultivateurs. Jusqu'à l'avant-dernière génération inclusivement, jamais personne ne les avait tourmentés relativement à la première de ces deux professions ; bien loin de là. Même après la promulgation du code civil, ils avaient continué de se croire parfaitement le droit de guérir sans brevet, de se dévouer sans diplôme. Il était réservé au dernier des Ysabeau d'apprendre à ses dépens le contraire, et cela par le fait de notre docteur Cauvain.

Nous l'avons dit plus haut, le docteur Jean Cauvain n'était pas un aigle ; de plus, extrêmement jaloux. A son arrivée dans le pays, il y avait quelque vingt ans de cela, l'officier de santé, tout fier de son titre, s'était rencontré sur le même terrain, au chevet du même blessé, avec Jacques le rebouteur, le dernier des Ysabeau. Tous deux, ils avaient alors une quarantaine d'années ; ils étaient également riches et considérés. En outre, Normands tous les deux, c'est-à-dire à cheval sur leur droit, jaloux de le faire prévaloir, entêtés à le maintenir.

Le médecin voulut que le rebouteur lui cédât le pas, s'effaçât devant lui. Jacques Ysabeau, bien que d'une façon fort respectueuse, se garda bien d'obtempérer à cette prétention, qu'il croyait abusive, et continua son petit bonhomme de chemin comme devant. L'irascible et despotique Cauvain s'emporta, voulut commander en maître. Ysabeau se contenta de sourire, et n'en tint aucun compte. C'était un caractère diamétralement opposé à celui de son adversaire. Autant celui-ci se montrait vif et violent, autant l'autre restait calme et doux. La colère du premier devint de l'exaspération ; la résistance du second se complut à rester patiente et courtoise, mais ferme, inébranlable, et commençant à s'animer d'une petite pointe de gouaillerie normande, qui tout doucement devait en arriver à rendre l'autre hydrophobe. Un jour, enfin, Jean menaça de la loi. La loi, Jean ne la connaissait pas et, par conséquent ne la craignait guère. D'autre part, Cauvain en savait les rigueurs et se sentait incapable d'y recourir, même contre l'ennemi qui le bravait en face. Nous avons dit quel excellent homme c'était, au demeurant, que le docteur Cauvain.

Des années s'écoulèrent ainsi, la querelle s'envenimant encore, mais sans qu'il en sortit autre chose qu'une attitude de plus en plus hargneuse, surtout de la part du docteur. On n'imagine pas ce que sont ces rivalités de profession sans cesse en présence. Un terrible orage s'accumulait dans le cœur de Jean



Cauvain, mais jamais peut-être il n'eût éclaté, sans le diable, qui s'en mêla. Voici comment :

Un matelot norvégien s'étant cassé le bras non loin de l'articulation du coude, le pauvre docteur opéra si maladroitement la réduction que ce bras, tout déformé, déviant de la ligne naturelle, semblait devoir rester paralysé pour toute la vie. De plus, il y avait enkylôse, inflammation, que sais-je encore ? Comprenant sa faute, mais trop orgueilleux pour en convenir, déjà Jean Cauvain, à ses frais bien entendu, parlait d'envoyer le patient à Paris. Quelqu'un eut l'idée de le conduire à la ferme d'Ysabeau, qui recassa le membre en question, et non-seulement le remit à merveille, mais encore garda le matelot chez lui jusqu'à guérison complète. En repassant à Honfleur pour s'y rembarquer, il attesta publiquement, il exalta l'habileté du rebouteur et l'ânerie du médecin.

De là quelques durs quolibets, qui ne manquèrent pas de parvenir à l'oreille de ce dernier. Puis enfin un article de journal, qui, bien que sous des noms déguisés, n'en devenait pas moins une sanglante insulte. Ce fut la goutte d'eau qui fait déborder le vase, ce fut l'étincelle électrique qui décide la commotion. Ivre de colère, Cauvain courut chez le procureur du roi.

Et cependant ce n'était pas le rebouteur qu'il voulait attaquer, c'était seulement le journal. Mais il tomba sur un jeune magistrat qui, flairant de suite un débat où son éloquence pourrait briller, exigea la mise en cause de Jacques Ysabeau.

Trop heureux de rencontrer un faux-fuyant qui tranquillisait sa conscience, le docteur Cauvain laissa faire.

Oh ! ce fut un magnifique procès, dont frémissent encore les échos du tribunal de Pont-l'Évêque. Le demandeur parla trois heures durant, n'attaquant en apparence que le journaliste, mais tout plein de foudres déclamatoires pour le pauvre empirique, dont M. le procureur du roi s'était réservé la poursuite au nom de la morale indignement méconnue, au nom de la société justement offensée. A l'entendre, — et de l'autre côté de la place on l'entendait, — vous eussiez dit qu'il n'y avait plus, pour le moins, qu'à couper la tête de ce scélérat de Jacques Ysabeau.

Il était là, le pauvre homme : il écoutait, bouche béante, l'œil effaré, n'en pouvant revenir encore de se voir arrangé de la sorte. Du reste, cette naïve stupeur datait du premier papier timbré qu'il avait reçu. Sans aucun soupçon de péril, il s'était rendu chez son notaire, le seul homme de loi qu'il connût. Pour toute réponse, le digne tabellion lui avait montré le code. Jacques, comprenant aussitôt, sentit passer en lui le frisson d'un pressentiment fatal. Non pas qu'il eût peur d'un procès, au contraire : il était Normand, Normand de l'arrondissement de Pont-l'Évêque !

Il choisit donc un avocat, un jeune avocat, tout récemment revenu de la capitale et, comme tel, possédant, outre cette chaleur dramatique qui s'acquiert à l'Odéon, la verve railleuse et caricaturiste qui se boit dans l'air du pays latin. C'était son premier début. Il fut d'abord timide ; il se déclara terrifié, médusé par la fulgurante éloquence de son adversaire. Puis, changeant tout à coup d'attitude et de langage, avec un aplomb transcendant, d'une voix éclatante, il entama le panégyrique de son client : « Quel est l'homme qu'on fait asséoir sur ce banc d'infamie ? d'où vient-il, messieurs ? quels sont ses ancêtres ? Toute une race de guérisseurs modestes, mais sublimes, auxquels les siècles passés ont rendu justice. J'en ai les preuves, messieurs ; les voici. » Ces preuves, c'étaient les fameuses archives des Ysabeau. Le jeune avocat les fit resplendir aux yeux de l'auditoire émerveillé. Il lut tous les certificats signés de noms illustres, en ayant grand soin de garder pour la bonne bouche Ambroise Paré, Henri IV. Puis, arrivant au dernier des

Ysabeau, il en fit le plus habile et le plus renommé de tous, un bienfaiteur de l'humanité, un héros, un demi-dieu, un autre Esculape, un autre Jésus guérissant les paralytiques et ressuscitant les morts. « Je sais bien qu'on m'objectera la loi, messieurs ; la loi !... l'appliqueriez-vous contre le Christ, qui, lui non plus, n'avait pas de diplôme, et s'il était là, devant votre justice, à cette même place, oseriez-vous le condamner pour exercice illégal de la médecine ? »

Les juges, qui tout d'abord avaient paru satisfaits, commencèrent à trouver ce genre d'éloquence par trop hyperbolique.

Quant au bonhomme Jacques, son étonnement augmentait encore. Le premier avocat l'avait surchargé d'anathèmes, le second le canonisait tout vivant.

« Jamais, avouait-il par la suite, jamais je ne me serais douté que je fusse un aussi grand homme ! »

L'avocat cependant s'était aperçu de sa faute. Il passa vivement à la seconde partie de sa plaidoirie, à l'attaque retournée contre les accusateurs, « ces prétendus officiers de santé qui estropient les gens... ces fameux docteurs qui remettent les bras à l'envers et ne veulent pas qu'un autre les remette à l'endroit. » Oh ! oh ! le pauvre Cauvain passa un vilain quart d'heure, et se mordit les doigts de sa dénonciation. Le jeune Cicéron calvadosien le railla, le festiga sans pitié. Je ne vous dirai pas quels furent les honoraires payés par le rebouteur, mais ce que je puis affirmer, c'est qu'en fait de vengeance, comme en fait de gloire, il en eut pour son argent.

Par malheur, on n'avait pu retrouver le matelot norvégien. Du reste, la loi était là, positive, inexorable. Il y eut condamnation.

Condamnation tout simplement à l'amende, et que les considérants s'efforçaient d'adoucir. Mais enfin, condamnation.

Aussi gardez-vous bien de croire que le rebouteur se reconnut satisfait, se déclara vaincu. C'était un Normand, je ne saurais trop le répéter ; il en rappela à Caen, s'y vit condamné derechef, mais trouva moyen de faire casser l'arrêt, etc. L'affaire alla jusqu'au conseil d'État, pour aboutir au même résultat, à cela près cependant que le bonhomme Jacques avait dépensé plus de dix mille francs.

Ce ne fut pas son argent qu'il regretta, ce fut son métier perdu, ce fut surtout le bien qu'on lui défendait de faire. Aussi s'ingéniait-il à éluder la défense, à braconner sur ces mêmes terres où jadis il avait libre droit de chasse et de par sa naissance et de par son talent. Une chose l'avait frappé dans les divers arrêts rendus contre lui ; ce qu'ils semblaient surtout lui reprocher, c'était de recevoir un salaire. Jacques Ysabeau proclama hautement qu'il ne voulait plus d'argent, qu'il traiterait tout le monde gratis. Je laisse à penser si sa renommée s'en accrût. Avec sa renommée, sa clientèle. Ce n'était plus seulement comme rebouteur, comme chirurgien qu'on le demandait, c'était encore comme médecin, et de tous les côtés à la fois, voire même dans des cités lointaines. Il semblait se multiplier, la nuit étudiant les livres, le jour sans cesse à cheval, à droite, à gauche, partout, justifiant d'ailleurs son succès par des cures vraiment surprenantes. On eût dit qu'une sorte d'influence providentielle galopait en croupe avec lui. Les paysans le croyaient fermement ; ils l'avaient surnommé *le médecin du bon Dieu*.

Hélas ! cette vogue elle-même devait concourir à sa perte.

Les médecins de l'arrondissement finirent par s'en émouvoir. Il y eut complot tacite et plainte unanime, force avertissements, auxquels le rebouteur resta sourd, et, conséquemment, nouvelles poursuites, seconde et troisième condamnation. A l'amende toujours, rien qu'à l'amende, mais dont le chiffre allait croissant, en dépit de la mansuétude des magistrats, qui, tout en pourchassant ce digne homme, ne pouvaient se défendre de l'estimer, de l'aimer, voire même de l'épargner autant que



possible; somme toute, un procès environ tous les dix-huit mois. Éternel procès que le médecin du bon Dieu perdait toujours, du moins vis-à-vis des hommes, et dont toujours il rappelait avec un acharnement égal à celui de son dévouement.

A ce double jeu, tout autre se serait complètement ruiné. Jacques ne se ruina qu'à demi, grâce à la sobre économie de sa maison, grâce à la fertilité toute providentielle de son patrimoine, grâce surtout à la reconnaissance de ses malades, qui, ne pouvant plus le payer en argent, le payaient en bons offices et travaux agricoles. Du reste, cette lutte devait avoir une fin triomphante. Jacques le savait, il s'en était assuré d'avance. De là sa patience et son courage. Mais ceci demande quelques explications.

Le rebouteur était resté veuf avec deux enfants, un fils et une fille. Dans le principe, il s'était contenté de mettre son fils à l'école, comptant ne l'y laisser que jusqu'à sa première communion. Qu'il sût lire, écrire et les quatre règles, c'était tout ce qu'il fallait pour en faire un paysan lettré, un simple rebouteur comme son père. Mais lorsque la persécution devint une guerre à outrance, Jacques changea de résolution. Appuyant la main sur la tête de l'enfant :

— Toi, lui dit-il, tu seras médecin... ne fût-ce que pour avoir le droit d'être rebouteur!

En conséquence, le gamin fut mis en pension à Lisieux, puis au collège de Caen, puis à Paris, au lycée Charlemagne. Il y compléta des études brillantes, et plus d'une fois son nom parut dans les journaux comme lauréat du concours général. Le brave homme de père ne se sentait plus de joie. « Ils n'auront qu'à bien se tenir! disait-il en pensant aux médecins de l'arrondissement, mon gars sera docteur tout comme eux, et leur donnera du fil à retordre! »

Rien ne semblait devoir empêcher que cette espérance ne se réalisât. L'étudiant continuait dignement le lycéen. C'était un garçon passionné pour la science, ardent au travail, d'une intelligence vraiment hors ligne. Il ne tarda pas à se faire admettre comme interne à l'Hôtel-Dieu, sous la direction féconde du plus habile des princes de l'art : j'ai nommé le docteur Trousseau.

Ce savant professeur s'était pris d'une affection toute particulière pour Pierre Ysabeau. C'était son élève favori. « Courage, lui répétait-il souvent, tu seras un grand médecin! »

Cet horoscope était à la veille de s'accomplir. Le jeune docteur allait revenir au pays. Grâce à ce titre, grâce à la popularité de son nom, grâce surtout au grand secret dont son père allait l'enrichir, nul doute qu'il n'éclipsât à l'instant tous les médecins de l'arrondissement, à plus forte raison de simples officiers de santé comme Jean Cauvain. Quelle belle vengeance pour Jacques Ysabeau! C'était là son ambition, son idéal. Ce serait tout à la fois son bonheur et sa gloire!

Dieu ne le permit pas. Quelques jours avant son départ, à l'amphithéâtre, Pierre Ysabeau se fit une piqûre anatomique, et mourut dans la même journée, au champ d'honneur de la science, le bistouri à la main.

Ce bistouri, Jacques le rapporta de Paris; il le suspendit à la muraille, au-dessous du portrait de sa défunte femme; il dit en le regardant :

« Puisque Dieu n'a pas voulu que nous devinssions médecins... soit... nous resterons rebouteurs! »

Si Jacques disait nous, c'est qu'il pensait à sa fille.

D'après la tradition de la famille Ysabeau, faute d'héritier mâle, le grand secret tombait en quenouille. Dans cette longue dynastie de rebouteurs célèbres, il s'était trouvé plus d'une rebouteuse, qui n'en n'avait pas moins maintenu l'honneur du nom. Ce serait un exemple de plus que « bon sang ne peut mentir. » « Et puis, pensait le père, ils n'oseront peut-être pas attaquer une femme! »

Au premier abord cependant, Thérèse Ysabeau semblait peu faite pour jouer ce rôle. Voulant que la sœur fût digne du frère Jacques avait fait élever sa fille au couvent de Pont-l'Évêque. Elle venait d'y achever une éducation complète, y compris dessin et musique. C'était une demoiselle, et des plus charmantes. De magnifiques cheveux blonds, abondants comme ceux d'une déesse antique, fins comme la soie, ondes comme l'onde et prenant des reflets d'or au moindre rayon de soleil; de grands yeux noirs, un peu étonnés, très-timides, mais ravissants et doux comme ceux de la bonté même; des traits irréguliers peut-être, mais dans l'harmonie de chacun desquels il y avait un charme puissant; un teint d'une fraîcheur sans pareille, et des dents éblouissantes de blancheur. Avec cela, grande, svelte, élancée, gracieuse dans ses moindres mouvements. Et puis un timbre de voix, un sourire, une chasteté, une simplicité, qui lui conciliaient la sympathie plus encore que l'admiration de tous ceux qui la voyaient pour la première fois. C'était une de ces jeunes filles dont les mauvaises pensées n'approchent pas, et que chacun se sent heureux de saluer au passage comme une vivante bénédiction pour la terre qu'elles foulent aux pieds, comme une pure émanation de la bonté céleste. Elle n'eût pas été déplacée dans un salon, tant sa distinction native était parfaite; elle semblait à sa place dans l'humble chaumière paternelle, tant sa modestie était réelle, son âme exempte d'ambition, sa piété filiale, ardente et sincère. Pourvu que son père fût consolé, heureux par elle, que lui importait tout le reste!

Comment donc aurait-elle pu se refuser à son désir, alors surtout qu'il venait d'être éprouvé par une aussi grande douleur? Nous l'avons laissé entrevoir: Jacques avait eu le courage d'aller à Paris pour embrasser au moins le cadavre de son fils. Il en était revenu brisé de corps comme d'esprit, les cheveux tout blancs, le visage vieilli de vingt années. Sans le dévouement de Thérèse, il serait mort. Quelques jours après, lorsqu'il lui dit: « Je n'ai plus que toi, fillette... il faut apprendre à m'aider, à me remplacer plus tard auprès de ceux qui souffrent, auprès surtout de ceux qui sont pauvres! » elle avait bien vite réprimé le premier mouvement de refus qui s'éveillait en elle, elle s'était contentée de lui répondre avec son docile et courageux sourire: « Comme vous voudrez, mon père. »

Le lendemain, Jacques commença d'enseigner à sa fille les premiers principes de ce qu'il appelait son grand secret. Bientôt il l'emmena avec lui, soit dans la rustique carriole d'osier, soit en croupe sur la Grise, une vieille jument bien connue dans le pays. C'était à qui les fêterait au passage comme à l'arrivée. Sur les chemins et par les sentes de la forêt, les petits oiseaux eux-mêmes et les arbres semblaient leur souhaiter la bienvenue. A travers les haies, dans les herbages, les bonnes grosses vaches normandes les regardaient d'un œil ami, parfois même faisaient entendre un mugissement joyeux. Quelqu'un remarqua que, leurs jours de tournée, il ne faisait jamais ni trop grande pluie ni trop grand soleil. Il y a de ces choses-là dans la nature entière pour ceux dont le cœur est pur et qui s'en vont faire le bien.

Dans la chaumière des blessés, c'était bien autre chose encore. Rien qu'à voir Thérèse, rien qu'à l'entendre, ils se sentaient rassérénés déjà. Elle avait promptement vaincu ses premières répugnances, en sainte fille qu'elle était. Plus promptement encore elle sut acquiescer une adresse qui tenait du prodige. « Ses doigts étaient si légers qu'ils ne faisaient jamais mal. » Et puis quelles bonnes paroles! Dans tout le canton de Honfleur, on ne jura plus bientôt que par la jolie rebouteuse; sa réputation éclipsa celle de tous les Ysabeau passés. « On était déjà guéri, tel devint le dicton, rien qu'à se sentir toucher par ses blanches mains! »

Autre miracle; il y avait maintenant comme une trêve dans la guerre entreprise contre le bonhomme Ysabeau. On avait



respecté son malheur, on respectait sa consolatrice. Il est vrai que, de son côté, dans la crainte de compromettre Thérèse, il y mettait plus de prudence. Venait-on le consulter sur un cas qui ne relevait que de la médecine, il répondait : « Je ne suis pas médecin, adressez-vous à ces messieurs de la ville. » Alors même qu'il s'agissait d'une jambe ou d'un bras cassé, voire même d'une entorse ou d'une simple foulure, il s'informait tout d'abord si le malade avait été visité par quelques-uns de ces messieurs, et, dans le cas affirmatif, il s'abstenait, disant : Je ne me dois qu'à ceux qui viennent directement à moi... Je ne veux plus aller sur les brisées de personne. »

Avouons-le cependant, à cette règle sage il y avait une exception. Cette exception, c'était le docteur Jean Cauvain, ce Cauvain maudit, la cause indirecte de la mort de Pierre... car enfin, sans les poursuites, jamais Jacques n'aurait songé à faire de son fils un médecin, jamais Pierre ne serait allé à Paris, et, par conséquent, l'enfant serait encore là... le fatal bistouri n'y serait pas !

Quand ces pensées-là traversaient son esprit, il se tournait dans la direction de la demeure de Jean Cauvain, et son poing montait vers l'horizon, tout gros de menace et de colère. D'ailleurs il avait un fils aussi, ce Jean Cauvain... un fils qui se portait à merveille, qui venait d'être reçu docteur, qui allait s'établir dans le pays et réaliser le rêve évanoui du pauvre père Ysabeau ! Aussi comme il le jalousait à son tour, ce mauvais Cauvain ? comme il le haïssait, comme il saisissait avec empressement chaque nouvelle occasion de lui jouer quelque malin tour ! On le savait bien dans le pays, on y avait fait ce nouveau proverbe : Ysabeau et Cauvain, c'est comme qui dirait chien et chat.

Pauvre bonhomme Jacques ! cette taquine animosité du vieillard faillit lui porter encore une fois malheur. Le docteur Cauvain ayant remis une clavicule fortement endommagée, le père Ysabeau fut à son tour appelé, trouva l'opération mal faite, et la reprit d'après son système. Le patient mourut, soit du médecin, soit du rebouteur, soit tout simplement de la blessure. Peut-être même de tous les trois. Que vouliez-vous qu'il fit contre trois ! Quoi qu'il en fût, l'affaire eut un certain retentissement. Le rebouteur se vit mander chez le procureur impérial, qui le tança d'importance. Un jeune magistrat, tout feu tout flamme encore, très-bon en réalité, mais s'efforçant d'autant plus de paraître terrible.

— Je veux bien vous faire grâce encore pour cette fois, déclara-t-il en forme de péroraison, mais à la première incartade, je sévirai inexorablement... Tenez-vous-en pour averti, ce sera la prison.

Il y avait huit jours à peine de cela, lorsque survint l'accident du père Leday.

## V.

## THÉRÈSE.

Ce même jour, vers les dix heures du soir, il y avait encore de la lumière dans la grand'salle de la ferme à Jacques Ysabeau.

Double lumière, à savoir : une lampe posée sur la table de chêne, une bonne flambée peffillant sous la haute cheminée. Bien qu'on fût au milieu d'avril, les soirées étaient encore fraîches.

Entre ces deux clartés, le père et la fille étaient assis.

Celle-ci, sur un bas tabouret, brochant une nappe d'autel qu'elle destinait à l'église du village.

Celui-là, dans le vieux fauteuil patriarcal, un coude sur la table, les deux mains étendues vers un grand bouquin placé en pleine lumière de la lampe.

Cette lampe, coiffée d'un large abat-jour vert, éclairait par en bas le visage du vieillard, tandis que la partie supérieure restait à demi plongée dans l'ombre, sauf quelques reflets argentés parmi son épaisse chevelure entièrement blanche, mais toute crépelée comme celle d'un enfant.

Au milieu de cette lueur estompée, adoucie, quelque peu verdâtre, qui filtrait à travers l'abat-jour, on distinguait jusque dans les moindres détails, la physionomie studieuse et recueillie du rebouteur. Le front était large, protubérant, jaunissant comme un vieil ivoire. Entre les gros sourcils, ces deux plis profonds que creuse la pensée : tout à l'entour des yeux, qu'on ne pouvait voir, ces rides ravinées que creusent les larmes. La figure était longue et comme parcheminée, le profil plein de caractère, la bouche narquoise, le menton ferme et décelant la ténacité dans le vouloir. C'était une tête robustement originale ; elle tenait tout à la fois du paysan et du savant, naïve par certains aspects, par d'autres songeuse et chercheuse. A le voir ainsi, méditant ce vieux livre à cette clarté douteuse, vous eussiez dit un de ces alchimistes du moyen âge dont les maîtres flamands aimaient à peindre la veille opiniâtre. L'illusion se complétait par sa longue et large veste de velours gros bleu, avec gilet et pantalon pareils, celui-ci relevé dans de hautes guêtres de cuir, celui-là s'entrouvrant comme pour laisser passer un flot de toile bise. Presque un costume Louis XIII. Le livre aussi datait de cette même époque ; c'était un ancien traité d'ostéologie, avec gravures à l'eau forte. Par ses goûts comme par son allure, Jacques le rebouteur était un homme du temps passé, un rude anachorète du XVI<sup>e</sup> siècle.

Thérèse, pour sa part, idéalisait admirablement ce simple intérieur. Elle aussi semblait appartenir à des temps moins sceptiques et plus austères que les nôtres. Comme elle était assise beaucoup plus bas que son père, la lumière tombait en plein sur elle et l'enveloppait tout entière comme d'une chaste auréole, au milieu de laquelle se détachait délicatement sa charmante tête blonde, puis la gracieuse forme de son svelte corps, habillé d'une robe de lainage grisâtre, aux longs plis droits et modestes, sur laquelle tranchaient seulement une guimpe de toile empesée un tablier de soie noire et le fin tissu qu'elle brodaient. Ses mains surtout, ses longues mains effilées, étaient adorables.

Tant que son père lisait, les yeux de la jeune fille restaient attachés sur son ouvrage. S'arrêtait-il pour quelques commentaires à son adresse, elle relevait vers lui son joli visage attentif et grave, que parfois effleurait à peine un respectueux sourire. Lorsque enfin le vieillard se laissait aller à quelque rêverie silencieuse, le front pur de la jeune fille aussi s'inclinait, et l'on n'entendait plus au dehors que le grésillemeut de la pluie contre les vitres, et la plainte des arbres du verger, que tourmentait le vent ; à l'intérieur, les petits bruits d'une page tournée, de l'aiguille active, ou bien encore le vague ronflement d'un grand chien de berger qui dormait tout contre l'âtre, aux pieds de son maître.

Tout à coup l'animal, bien que sans se réveiller encore, fit entendre un grognement sourd.

— Oh ! oh ! dit le vieillard, qui peut nous venir à pareille heure ?

— Personne peut-être. Brave rêve.

Comme pour donner un démenti à sa jeune maîtresse, Brave se releva tout aussitôt, lâchant un premier aboiement.

— Je calomniais sa vigilance, reconnut la jeune fille, il doit y avoir quelqu'un.

— Quelqu'un peut-être qui passe sur la route, objecta Jacques à son tour.

Mais déjà le chien, comme devenu furieux, s'élançait contre la porte.



Jacques alla l'ouvrir, et cria au dehors un vigoureux : Qui va là ?

— Moi, répondit dans l'éloignement une voix enfantine.

— Qui, toi ?

— Césarine... Césarine Leday... mon pauvre grand-père... un grand malheur...

— Alors, arrive donc ! la barre n'est fermée qu'au loquet.

— Mais je ne peux pas le trouver, votre loquet.

— Attends, j'y vais. Ici, Brave ! tout beau !

Quelques instants après, Jacques ramenait la pauvre petite Césarine, toute ruisselante de pluie, bien qu'encore abritée sous son jupon de futaine, en guise de capuchon.

Tout en grelotant, tout en sanglotant, elle voulut s'expliquer, mais en vain.

— Assieds-toi tout d'abord auprès du feu, interrompit Thérèse, et réchauffe-toi... Calme-toi, ma pauvre enfant. Tu nous diras ensuite ce qui t'amène.

Césarine obéit, se laissa dorloter, mais sans même y prendre garde, tout absorbée qu'elle était par le malheur de son grand-père. Elle parvint enfin à se faire comprendre du rebouteur et de sa fille.

— Pauvre vieillard ! s'écria celle-ci, la jambe cassée, à soixante-dix-sept ans ; mon père, il faut y courir !

Jacques d'un premier élan, se dirigea vers la porte. Mais s'arrêtant aussitôt, comme se retenant lui-même :

— Minute ! dit-il, j'ai promis d'être prudent... il y va cette fois de la prison. Césarine, dis-moi, ton grand-père a-t-il été visité par un médecin ?

— Oui, monsieur Ysabeau.

— Alors... c'est bien à regret... impossible.

— Mais, s'écria Césarine déjà tout alarmée, mais c'est le docteur Cauvain, qui veut l'envoyer à l'hôpital, où l'on coupera sa pauvre jambe !

A ce nom détesté de Cauvain, le rebouteur venait de changer de physionomie. Il avait dressé l'oreille ainsi qu'un vieux cheval de guerre au bruit de la trompette. Quelque chose d'ultra-normand brillait dans son regard, éclairait son sourire, sarcastique en ce moment comme celui de Voltaire.

— Une amputation, dit-il, couper une jambe de soixante-dix-sept ans... Mais il faudrait donc une fracture des plus graves, un écrasement complet ? Et c'est le docteur Cauvain... Ah ! ah ! je ne serais pas fâché d'en juger par moi-même.

Césarine s'était redressée devant l'âtre, et joignant ses petites mains bleues par le froid, d'un regard tout plein de larmes elle suppliait le rebouteur.

— Partons-nous, mon père ? demanda Thérèse, qui déjà repliait son ouvrage.

— Eh ! je ne demanderais pas mieux, répondit-il, mais rentrer directement en lutte avec le docteur Cauvain... rappelle-toi les paroles du procureur impérial... il y va bel et bien de ma liberté.

— Ce pauvre homme doit horriblement souffrir ! murmura Thérèse.

— Oh ! oui, s'écria Césarine en se laissant tomber à genoux, c'est bien vrai ce que vient de dire la bonne demoiselle... ayez pitié de grand-père, monsieur Jacques... il n'espère plus qu'en vous... vous seul pouvez sauver sa pauvre jambe... et sa vie... car il en mourrait, pour sûr, il en mourrait !

— J'irai, répondit enfin le père Ysabeau.

— Demain matin ? demanda Césarine, déjà toute ravivée par l'espérance, et souriant à travers ses larmes.

— Non... à l'instant même, tout de suite.

— Oh ! merci, monsieur le rebouteur ! que vous êtes bon... Je vais courir en avant, pour lui porter bien vite cette bonne nouvelle.

Déjà la fillette s'élançait vers la porte, mais il l'arrêta par le bras, et l'embrassant au front :

— Par le temps qu'il fait, pauvre petite... oh ! que non pas... tu t'en viendras avec nous dans la carriole. Je vais atteler la Grise. Toi, Thérèse, donne quelques vêtements chauds à cette enfant. Nous partons dans un quart d'heure.

La généreuse Thérèse, s'empressa d'obéir, aidée par la servante, qui venait de se réveiller enfin.

Dix minutes plus tard, malgré la pluie et le vent, la carriole se mettait en route.

## VI.

## CHIEN ET CHAT.

Depuis près de trois heures, le père Leday n'avait pas prononcé une parole.

Il restait immobile sur son grabat, la tête tournée vers la porte, le regard anxieusement fixé vers le seuil.

Lorsque le bruit de la carriole retentit sur la route caillouteuse, il se souleva quelque peu sur le coude ; lorsque enfin le rebouteur parut, accompagné de sa fille, un soupir d'allègement, presque un cri de joie, sortit des lèvres souriantes du vieillard. Il ne souffrait plus, il se croyait déjà sauvé.

— Bonsoir, mon vieil ami, bonsoir ! lui dit Jacques en le calmant du geste, il paraît que nous avons éprouvé une petite avarie?... voyons d'abord le mal, et s'il plaît à Dieu, tâchons de le réparer.

— Ah ! murmura le blessé, si vous saviez ce dont on me menace !

— Je sais, je sais... Césarine m'a tout dit. C'est une courageuse enfant. Allons, fillette, allons, approche la lumière... et toi mon vieux Leday, du sang-froid... un peu de patience !

A son tour, le rebouteur examina longuement la fracture, et se redressant enfin :

— Point ne sera besoin d'une jambe de bois, déclara-t-il, je me charge de raccommoier celle-ci... je réponds de te la rendre aussi solidement alerte que par le passé.

Le père Leday trouva moyen de saisir une des mains du rebouteur, il la couvrit de baisers et de larmes.

— Pas d'enfantillages ! reprit Jacques, et tâche de dormir cette nuit. Demain matin, il te faudra toute ta force.

— Ce ne sera donc que demain ?

— Aussitôt qu'il fera grand jour, et que j'aurai confectionné moi-même, chez François, le menuisier, les éclisses dont nous aurons besoin. Courage donc et bon espoir... à demain !

Cependant il resta quelques minutes encore dans la chaudière, afin de poser un premier appareil sur la blessure.

Puis, après quelques dernières recommandations à Césarine, il se retirait.

Ch. DESLYS.

(La suite au prochain numéro.)